

L'expérience
d'ANDRÉ
DELAVELLE
(GAEC FAMILIAL
DELAVELLE)

LUTTE ANTI-CAMPAGNOLS ET AUTONOMIE GLOBALE SUR UNE FERME PRODUCTIVE.



L'Agro-écologie
en marche en Bourgogne Franche-Comté

LOCALISATION

site principal à Charquemont (25),
site annexe au lieu-dit la Chaux,
distant d'1.5 km.
Altitude de 875 m en moyenne.

SAU : 136 ha, dont 25 ha de prairies renouvelées
depuis 13 ans et une possibilité de renouveler 70 ha.
55% de surfaces fauchées/SFP

UTH : 4 en GAEC 100% familial

TYPE DE SOLS : 60 % argilo calcaires de plateau,
sols aérés superficiels, et 40 % de sols plus profonds.

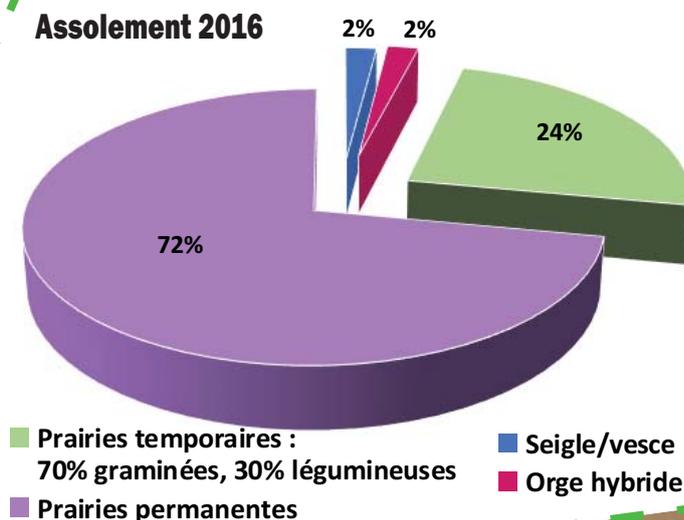
ATELIER 1 : 91 Montbéliardes à 6600 l/an, 30 génisses/an lait AOP : 595
000 l livrés à la coopérative des Monts de Joux pour la fabrication de fromages
AOP : Comté, Morbier

ATELIER 2 : porcs à l'engrais (530 vendus/an) IGP et Label rouge

ATELIER 3 : volailles de chair fermières (1000 vendues/an)

TRAVAIL COLLECTIF : Travaux de lutte anti-campagnols ; matériels en
CUMA dont décompacteur de sol Actisol, semoir à sursemis de prairies Aitchis-
son, épandeurs à fumier... ; recours à des entreprises de travaux agricoles
pour les travaux des champs et semis de prairies.

Assolement 2016



CONTEXTE DE MON EXPLOITATION :

En 1982, je me suis installé avec mon père sur la ferme familiale. Nous avons construit une étable entravée pour les VL et créé 40 places de veaux gras. Mon frère a ensuite remplacé mon père, en développant l'atelier de veaux gras et en créant un bâtiment. Pour des raisons réglementaires et économiques, c'est un élevage porcin qui remplacera cet atelier, avec au final 6 salles d'engraissement de 65 places. Mon épouse Bernadette nous a rejoints en 1999, en créant un atelier de volailles fermières, puis notre fils Guillaume en 2012. Entre temps, la ferme s'est agrandie de 43 ha avec reprise d'un hangar aménagé en salle de traite extérieure pour la période de pâturage.

Au final, **en 12 ans la surface de notre ferme a doublé, le nombre d'UTH également**, et nous avons pu développer nos productions pour pouvoir faire vivre 4 personnes. Cela apporte aussi une plus grande souplesse au niveau des tâches et un peu plus de liberté pour les loisirs et les nombreux engagements professionnels et citoyens.

CONTEXTE DE MES PRATIQUES :

Lutte collective anti-campagnols

De tout temps, sur le secteur nous avons dû faire face aux épisodes réguliers de pullulation, avec un recours nécessaire à

certaines étapes à la bromadiolone, décrite par les structures environnementales. J'en avais assez de lire des articles à charge dans la presse, jusqu'au titre à scandale « A quand le comté à la bromadiolone ? », qui m'a vraiment choqué. Nous traversons déjà une période difficile sur le plan technique et économique et la lutte contre le campagnol devenait une charge difficile à supporter, toujours complexe techniquement et fatigante moralement.

En 2004, avec le soutien financier de la mairie de Charquemont, du Conseil Régional de Franche-Comté et de la FREDON Franche-Comté, nous nous sommes mobilisés avec les 36 agriculteurs de la commune pour **monter un groupe de lutte et embaucher une taupière**, Sylvie. Cela nous a permis une surveillance plus importante et à une plus grande réactivité collective lors de démarrage des foyers de population. C'est le lancement de la CLAC : **Charquemont Lutte Anti Campagnols**, dans lequel s'impliquent techniquement la FREDON avec l'appui scientifique des chercheurs de l'Université de Franche-Comté, pour bâtir une stratégie de lutte raisonnée qui rejoint les principes de l'agro-écologie. Les essais sont réalisés par les éleveurs, en individuel mais aussi de façon collective, avec des conseils et un suivi technico-économique. A partir de 2009, en relation avec la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC 25) et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Belfort dans le cadre du programme Agrifaune, nous avons engagé une expérimentation céréales avec une dizaine d'exploitations agricoles.

LES POINTS FORTS DE L'EXPLOITATION :

- ◆ Main-d'œuvre familiale, avec des savoirs-faire complémentaires ; étable entravée modernisée et automatisée,
- ◆ Foncier de qualité, fauchable à 75 %, et groupé en 2 blocs dotés chacun d'un point de traite, permettant des rotations et des alternances fauche/pâturage sur une grande partie de l'exploitation ;
- ◆ Autonomie fourragère, malgré la forte productivité laitière à l'hectare,
- ◆ Productions sous signe de qualité,
- ◆ Matériel suffisant et accès possible au parc matériel performant et rénové des 2 CUMA locales
- ◆ Travail en groupe CLAC gratifiant en échanges, convivialité et résultats obtenus !

NOS POINTS FAIBLES OU AMÉLIORATIONS :

- ◆ Un troupeau qui est progressivement passé à 90 VL dans un bâtiment qui devient trop juste, et qui ne permet pas la sortie simultanée de tous les animaux en hiver
- ◆ 2 trayeurs mobilisés tous les jours de l'année.

NOS OBJECTIFS

Notre objectif c'est d'être le plus autonome possible, en premier lieu en fourrages.

Après une importante phase de restructuration depuis 12 ans, nous avons un système d'exploitation stable et qui fonctionne. Mais nous n'aimons pas la routine : nous avons en tête de nous diversifier davantage. Nous aimerions aussi regrouper davantage notre parcellaire grâce à des échanges fonciers. Nous aimons aussi nous investir dans les structures comme la FREDON, nous voulons défendre le porc IGP et Label Rouge, cela demande du temps. Mon épouse est adjointe au maire, mon fils est impliqué pour les JA etc... On aime voir du monde, ça apporte de l'ouverture !



NOTRE STRATÉGIE AGRO ÉCOLOGIQUE

Depuis 15 ans, la lutte contre les pullulations de campagnols est une de nos priorités pour notre système laitier diversifié.

- ◆ L'utilisation de tous les outils à notre disposition : alternance fauche/pâturage, rénovation de prairies, introduction de céréales avec labour, permet de réduire au minimum l'utilisation de produits chimiques comme le PH3 et la bromadiolone (déjà très encadrée),
- ◆ La lutte collective sur un secteur géographique permet un meilleur contrôle et l'émulation nous motive à réaliser ce travail supplémentaire, trop souvent vu comme facultatif.

Nos efforts de motivation des voisins, du groupe CLAC, notre participation à de nombreuses réunions, interview, témoignage de notre motivation personnelle, mais aussi de notre volonté de vulgariser des méthodes simples et écologiques qui « marchent ». Pour l'image de notre métier, de nos produits sous signe de qualité et pour la bonne santé économique de nos fermes, cela nous semble être la meilleure stratégie agro-écologique.

ET LA SUITE ?

Nous avons apprécié le travail avec les chasseurs et nous sommes pris au jeu : aujourd'hui nous sommes intéressés pour tester des zones de fauche plus tardive (flore plus variée, intérêt pour la petite faune).

Plus largement, sur l'exploitation, nous souhaitons maintenant « faire vieillir nos vaches », c'est-à-dire d'amortir les frais d'élevage avec des vaches ayant une meilleure longévité, et ainsi réduire le renouvellement. Il faudra également travailler la question du logement de nos vaches, qui montre actuellement ses limites, sans investir de façon démesurée.

Enfin, demain se posera la question de ma succession, d'abord, puis celle des 2 autres cinquantenaires.

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

LUTTE COLLECTIVE ANTI-CAMPAGNOLS ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE : RÉNOVATION DE PRAIRIES ET SEMIS DE CÉRÉALES EN MONTAGNE

Contact : Fiche réalisée par Christian FAIVRE, conseiller agriculture biologique à la Chambre d'agriculture interdépartementale Doubs-territoire de Belfort, 03.81.64.22.50.

Pour plus d'informations :

- ◆ Geoffroy COUVAL, ingénieur d'étude à la FREDON FC, 03 81 66 65 99
- ◆ Pour plus d'information sur les expériences de lutte anti-campagnols raisonnée en Franche-Comté : [Suivre ce lien](#)

Voir fiche-expérience de la SCL des Combes
Fabrice CUENOT

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

LUTTE COLLECTIVE ANTI-CAMPAGNOLS ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE : RÉNOVATION DE PRAIRIES ET SEMIS DE CÉRÉALES EN MONTAGNE

L'expérience
d'ANDRÉ
DELAVELLE
(GAEC FAMILIAL
DELAVELLE) (25)



Assolements/rotation



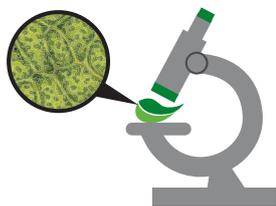
Diminution d'intrants



Gestion des sols



Autonomie alimentaire



Génétique adaptée

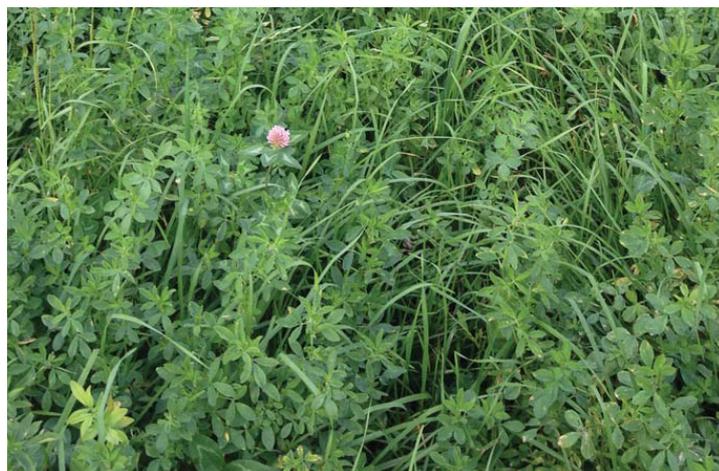
Suite à des épisodes de pullulation de campagnols difficilement supportables sur le plan technique et économique, et souhaitant diversifier nos moyens de lutte, nous avons monté un **groupe de lutte collective avec 35 collègues agriculteurs** sur la base d'une adhésion de 11€/ha/an).

Cette expérience a fait l'objet d'un cofinancement de la mairie de Charquemont, de la Région Franche-Comté et de la FREDON. Ce fut le début d'une dynamique fructueuse avec le **lancement de la CLAC : Charquemont Lutte Anti Campagnols**, dans laquelle s'impliquent techniquement la FREDON avec l'appui scientifique des chercheurs de l'Université de Franche-Comté, pour bâtir une stratégie de lutte raisonnée qui rejoint les grands principes de l'agro-écologie. A partir de 2009, en relation avec la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC 25) et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture (CIA25/90) dans le cadre du programme Agrifaune, nous avons engagé une **expérimentation céréales** avec une dizaine d'exploitations agricoles.



Les étapes : cumul de plusieurs actions de la boîte à outils « campagnols » pour une meilleure efficacité :

- ◆ En 2004, embauche de piégeurs, qui nous ont beaucoup sensibilisés à une meilleure surveillance et à une plus grande réactivité collective lors de démarrage de foyers de pullulation. Constitution de l'association Charquemont Lutte Anti Campagnols (CLAC) et suivi des pullulations (FREDON et agriculteurs),
- ◆ Maîtrise collective des foyers de taupes dont les galeries sont réutilisées par les campagnols et favorisent leurs pullulations, grâce à des traitements au phosphore d'hydrogène (PH3, application très encadrée réglementairement, nécessitant une habilitation renouvelée tous les 5 ans),
- ◆ Maîtrise collective des foyers de campagnols avec l'usage d'appâts de blé enrobés de bromadiolone dans le cadre de l'application de l'arrêté du 14 mai 2014
- ◆ Depuis 2005, certains agriculteurs sont engagés dans un contrat de lutte raisonnée qui permet de disposer d'un appui technique des agents de la FREDON FC afin de bien cadrer nos stratégies de lutte annuellement.
- ◆ En 2005, sur l'exploitation, labour puis rénovation de 4 ha de prairies directement après leur exploitation. Nous avons semé des mélanges complexes d'espèces pérennes à base de 70% de graminées et 30% de légumineuses (trèfle violet, trèfle blanc et luzerne), pour une durée de 6 à 8 ans, avant une nouvelle prairie permanente. Le labour a permis de détruire les galeries et les réserves de campagnols. Enfin, les bons rendements obtenus nous ont convaincus. Ce fut donc un bilan positif et par la suite, nous avons continué à rénover nos prairies à un rythme d'environ 2.5 ha/an.



- ◆ Alternance systématique fauche-pâture au fil sur toutes les prairies, dès le printemps et au moins 2 années de suite avec toutes les catégories de bovins, le passage des animaux contribuant à détruire les galeries et les réserves des campagnols,
- ◆ Mise en place de perchoirs à rapaces, afin de favoriser la prédation ; maintien de murs et murgers, pour favoriser les prédateurs dont les hermines,



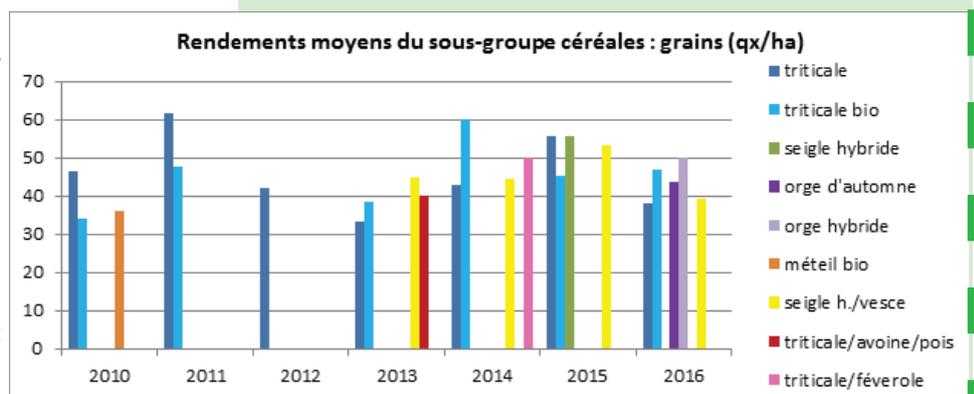
- ◆ En 2009, après un an de réflexion, nous avons monté à 6 **un sous-groupe CLAC « céréales »** dans le cadre du programme Agrifaune. En effet, l'une des pratiques de lutte anti-campagnols identifiée a été le semis de céréales avec labour 2 années de suite (inhabituel dans nos secteurs de prairies d'altitude), avec plusieurs intérêts : destruction des galeries et réserves des campagnols, création d'une mosaïque d'habitats favorisant la prédation, diversification des habitats, meilleure autonomie en concentrés, ameublissement du sol avant semis de prairie temporaire. Sécurisés par les surfaces reprises récemment, nous avons semé 12 ha de triticales à nous 6, puis sommes rapidement passés à **13 éleveurs pour 40 ha de céréales/an**. Nous n'avons recours pour ces cultures à **aucun produit phytosanitaire**, pour rester dans une optique de synergie alternative aux produits chimiques. Depuis, nous semons chaque année 5 ha de céréales : 2.5 après labour d'une prairie permanente, 2.5 après une 1ère année de céréales et avant réimplantation d'une prairie temporaire de longue durée. Nous avons également testé des outils de décompactage et aération comme l'Actisol, qui fait effondrer les galeries des campagnols et révèle leur présence, mais n'avons plus besoin d'y recourir
- ◆ 2010 : formation sur l'implantation de prairies temporaires avec le CETA du Dessoubre. Nous avons travaillé sur les coûts et la qualité d'implantation. Cela a renforcé notre conviction : l'implantation de céréales avec labour 2 années de suite permet ensuite un très bon lit de semence (bonne dégradation du feutrage prairial, bonne structuration, décompactation et aération du sol) pour une implantation optimale,
- ◆ 2013 : démarrage de semis de seigle-vesce et non plus triticales, pour produire des céréales autoconsommées plus riches en protéines. A cette occasion, notre sous-groupe « céréales » s'est développé sur d'autres communes voisines.
- ◆ 2015 : introduction de l'orge hybride en 2ème année de labour, afin de moissonner plus tôt et de pouvoir semer une nouvelle prairie plus tôt aussi, mi-août au lieu de fin août,
- ◆ Automne 2015 : implantation d'une haie de 3m de haut sur 400 m de long pour favoriser la prédation, mais 80% des plants ont séché...

Aujourd'hui, on peut dire que nous avons constitué un **petit laboratoire d'idées et de mise en places de rotations à base de céréales** (triticales, orge hybride, orge) ou de mélanges (triticales/féverole, seigle/vesce, méteils bio) de plus en plus plébiscités, chacun ayant développé les itinéraires techniques qui lui correspondent. De notre côté, nous réfléchissons à nous doter d'un second silo pour pouvoir varier les céréales semées.

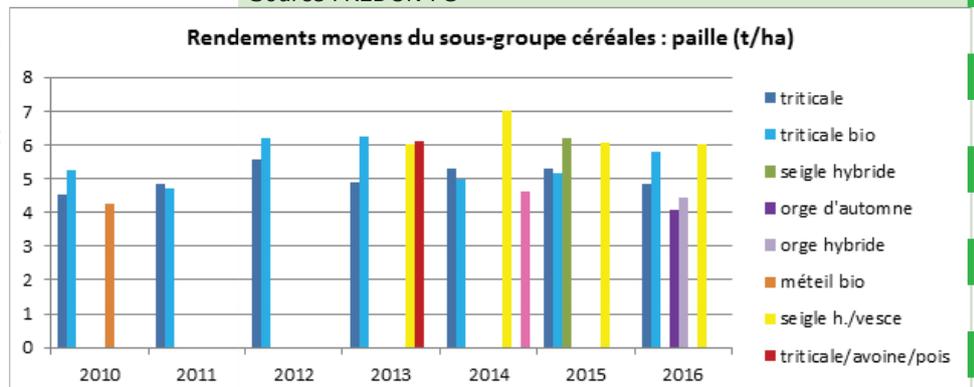


INTÉRÊTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- ◆ Avec le **semis de prairies temporaires**, nous avons rendements qui oscillent entre 8 et 10 T MS/ha, au lieu de 5 à 6 T en prairie permanente. Au-delà de leur importance dans la ration, les PT riches en légumineuses peuvent aussi donner des rendements élevés en deuxième ou troisième année d'implantation, de 7 à 8 T/ha.
A ce jour, nous avons ainsi renouvelé 16 % de la SAU. Sur le plan économique cette stratégie est sécuritaire : **nous n'achetons plus de foin**, alors que précédemment nous achetions 60 T par an en cas de pullulation, soit 2 à 3 ans de suite !!! Et **notre récolte est souvent de bonne qualité**. Au final, notre programme de lutte et nos implantations de temporaires nous permettent de faire des stocks, avec des reports de 5 à 10 % depuis plusieurs années.
De toute façon à l'époque avec 1600 kg de concentrés par vache, nous n'avions plus beaucoup de marge pour rester en AOP et être « performants ». Donc il était primordial d'assurer des récoltes de fourrages de base, au moins à 3T par UGB, soit chez nous plus de 400 T, ce qui représentait des rendements de 5.5 t/an sur nos 73 ha à l'époque.
- ◆ De même avec les **semis de céréales** : les rendements sont satisfaisants malgré la longueur de l'hiver et le climat rude. En moyenne, depuis le début de l'expérience, ils sont de 45.5 qx en grain et 5.1 t de paille/ha sur mon exploitation.
Sur l'ensemble de notre sous-groupe céréales CLAC, les rendements moyens obtenus selon les années sont les suivants :



Source FREDON FC



Ces céréales permettent une économie de concentrés, dont les achats ne fluctuent plus en fonction des dégâts de rongeurs : la trésorerie est meilleure.

Bilan économique céréales/prairies :

Pour 1 ha de céréales implantées au Gaec Delavelle
Charges : implantation et récolte (hors fertilisation) = - 677 €
Produits : valeur moyenne du grain 45.5 q* 15 € = + 682 €
Bilan : gain de 455 €/ ha en céréales
valeur de la paille rendue 5 T* 90 € = + 450 €

Par comparaison, 1 ha de fauche en Prairie Permanente :

Charges : entretien & récolte (hors fertilisation) = - 278 €
Produits : valeur moyenne du foin 3.7 T MS* 120 € = + 444 €
Bilan : gain de 436 €/ ha en fourrages
valeur moyenne du regain 1.8 T MS* 150 € = + 270 €

Note : bien sûr, ce raisonnement simplifié ne tient pas compte du système et de sa finalité ; le produit par ha étant surtout lié ici à la valorisation en lait AOP.

Ainsi, la culture de céréales (même dans des proportions mineures) permet de préserver à long terme le système herbager (lutte contre les ravageurs, amélioration des prairies à venir en terme de rendement et de flore), tout en permettant des gains à l'hectare comparables à ceux réalisés sur prairies à court terme : c'est donc une solution globalement performante sur le plan technique et écono-

◆ **Intérêt global sur l'exploitation** : une étude économique récente (Schouwey et al. 2012), menée en Franche-Comté sur des exploitations laitières en AOP, a démontré des diminutions d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de 10 000 € par Unité de Main d'Œuvre sur toute la durée d'un cycle de pullulation. Ces pertes sont liées :

- essentiellement à l'achat de foin ou concentrés pour pallier au manque de fourrages
- à la dégradation de la qualité du lait (présence de butyriques liés à la présence de terre dans fourrage ; moins de TP donc moindre aptitude fromagère et moindre paye laitière) et du matériel.

Globalement, avec nos méthodes de lutte collective cumulant plusieurs pratiques, **nous maîtrisons complètement les pullulations, je suis formel et convaincu !** Ainsi, nous estimons économiser 40 000 €/an sur notre GAEC. De plus, **nous économisons du concentré** : en hiver, nous distribuons aujourd'hui 6t de tourteaux, 5t de maïs et 5t de nos céréales/mois. En moyenne, nous sommes à 220 g de concentrés/l et estimons économiser 130 kg de concentré par VL par rapport au système précédent à 250 g/l.

Par ailleurs, depuis le début de la lutte, j'estime avoir **réduit l'emploi de bromadiolone de 50%**.

Notre système est donc plus sécurisé. C'est le retour des céréales dans le paysage et dans nos silos !

Je précise que par le passé, nous avons bénéficié d'aides financières via la CLAC pour expérimenter ces pratiques :

- de 2004 à 2009 avec l'embauche de Sylvie (taupière), si 25 % du budget était financé par les agriculteurs via une cotisation de 11 €/ha/an, le Conseil Régional de Franche-Comté, la mairie de Charquemont et la FREDON assuraient le reste du financement à hauteur de 25 % chacun.
- de 2009 à 2015, nous avons disposé d'une enveloppe Agrifaune pour financer l'expérimentation céréales,
- en phase de routine, sur la base de notre contrat de lutte raisonnée FREDON France, nous bénéficions depuis 2016 d'une aide financière du Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE), dans le cadre du programme d'indemnisation des luttes collectives contre le campagnol terrestre.



INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

- ◆ L'emploi combiné de méthodes de lutte alternative a permis une diminution de 50% de l'utilisation de bromadiolone, soit un net progrès pour la faune non-cible (rapaces, renards, sangliers, lièvres, chats sauvages). Les indicateurs disponibles via le réseau SAGIR (réseau de surveillance épidémiologique de la faune sauvage) montrent que l'évolution des pratiques vers une lutte préventive a permis de **limiter les impacts sur la faune sauvage** dans le Doubs au cours des dix dernières années.
- ◆ La création d'une **mosaïque de paysages** et la **diversification des espèces** ont favorisé l'augmentation de la biodiversité et ont permis le retour d'espèces absentes de nos espaces prairiaux ouverts jusqu'alors : pigeon ramier, caille des blés, bruant jaune... De même, la mise en place de perchoirs et de haies favorisent la faune, dont les prédateurs et le petit gibier..
- ◆ Les **céréales rustiques ou hybrides** permettent d'atteindre régulièrement de bons rendements sans recours aux pesticides,
- ◆ Au niveau agronomique, la culture de céréales permet un ameublissement du sol, un décompactage, sachant que la minéralisation de la matière organique est favorisée par l'aération du sol et l'effet des racines des céréales qui explorent les 15 cm de sol labouré en 2 ans.



ÇA M'A PLU !

- ◆ La lutte collective et la mise en évidence des résultats concrets de l'utilisation de la « boîte à outils » me donnent une grande satisfaction. Je pense qu'il faut que l'on communique encore davantage sur ces pratiques !
- ◆ Il faut communiquer vers le grand public et les consommateurs, particulièrement avec des productions sous signe de qualité en AOP, IGP ou Label.





LES CLÉS DE RÉUSSITE :

- ◆ la lutte collective (avoir un groupe actif, motivé) et en particulier une motivation de notre sous-groupe céréales à renouveler, à conforter. Pour avoir des résultats encore plus efficaces, **il faut une somme plus importante de surfaces engagées** dans la lutte contre les pullulations de taupes et de « mulots ». Il faut aussi convaincre les éleveurs, que leurs pratiques de fauche, de pâturage et l'entretien de leurs prairies font partie des moyens de lutte et des moyens de mieux produire leur lait,
- ◆ l'utilisation cumulée de plusieurs pratiques de la boîte à outils : lutte chimique à basse densité, alternance fauche/pâturage, rénovation de prairies et semis de céréales, haies, murgers, perchoirs pour favoriser la prédation,
- ◆ l'appui de nombreux partenaires (voir § « les appuis mobilisés »),
- ◆ des entreprises agricoles pour réaliser les travaux des cultures.

POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

- ◆ De façon globale, la **lutte collective** est importante, pour avoir un impact suffisant sur un secteur de pullulation et aussi pour se motiver les uns les autres. Il faut que les agriculteurs soient très attentifs aux indices de présence récents de campagnols, et que chaque groupe de lutte puisse s'appuyer sur un agriculteur moteur, qui organise des journées de surveillance et de traitement à très basse densité au tout début des repérages des foyers de taupes ou de campagnols. Il est en effet primordial de **ne pas se laisser dépasser !**
- ◆ Concernant l'importance de l'alternance fauche-pâturage, elle n'est pas toujours simple à mettre en place. Pour exemple, chez nous, pour mettre des vaches un peu sur tous les secteurs, nous devons traire sur 2 sites et mobiliser 2 trayeurs. Nous le faisons car nous sommes convaincus de son intérêt.

MON BILAN, SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

Bien sûr, je ne regrette pas d'avoir pu monter une action collective en allant motiver les agriculteurs un par un, puis collectivement en réunion, pour les convaincre de financer un nouveau projet de lutte.

On a pu prouver que notre travail portait ses fruits, avec de bons résultats tout en minimisant l'utilisation de bromadiolone et de PH3. Cette action a convaincu au niveau national, c'est ce qui a permis que la Région et le FMSE prennent le relais.

Cependant je trouve dommage que le fond de garantie FMSE ne puisse pas rémunérer l'aspect collectif du travail de lutte, qui est pour moi un élément essentiel de réussite sur le long terme, ni la réelle alternance fauche / pâturage trop difficilement contrôlable. Mais globalement je reste positif et confiant, car d'autres régions touchées s'intéressent à nos résultats. En Franche-Comté aussi, d'autres groupes se constituent et les aides du FMSE devraient permettre de financer de nouvelles initiatives.

Notons aussi que la recherche fondamentale sur la biologie du campagnol, et les avancées technologiques permises par les drones par exemple, devraient encore améliorer le panel des techniques de surveillance et de prévention, pour rendre ce travail encore plus efficace.

LES APPUIS MOBILISÉS

Nous travaillons avec un grand nombre de partenaires, afin de bénéficier d'avis techniques pertinents, mais aussi parce que l'échange nous fait avancer :

- ◆ La Mairie de Charquemont, qui a été très dynamique et investie financièrement,
- ◆ La Région Franche-Comté jusqu'en 2009
- ◆ La FREDON, qui suit l'évolution des populations de campagnols et taupes sur le secteur (bulletins de santé du végétal), et les compare à d'autres sites. Dans le cadre de contrats de lutte raisonnée, elle nous apporte un appui technique et un encadrement de nos actions collectives GDON. Elle centralise les demandes en appâts à la bromadiolone (utilisation réduite et très encadrée), et milite pour favoriser la recherche.
- ◆ Plusieurs conseillers des Chambres d'Agriculture (conseillers d'entreprises, prairies et fourrages, agriculture biologique), qui nous conseillent et suivent nos résultats technico-économiques,
- ◆ La FDC 25 et l'ONCFS : en effet, les chasseurs sont intéressés par nos pratiques, également favorables au petit gibier. L'ONCFS participe aux frais liés à ces pratiques, et les chasseurs locaux nous ont aidés à poser des clôtures autour des céréales dans le cadre du programme Agrifaune. Nous apprécions beaucoup cette bonne entente.
- ◆ Le FMSE.



Contact : Fiche réalisée par Christian FAIVRE, conseiller agriculture biologique à la Chambre d'agriculture interdépartementale

Pour plus d'informations :

- ◆ Geoffroy COUVAL, ingénieur d'étude à la FREDON FC, 03 81 66 65 99
- ◆ Pour plus d'information sur les expériences de lutte anti-campagnols raisonnée en Franche-Comté : [Suivre ce lien](#)

Voir fiche-expérience de la SCL des Combes
[Fabrice CUENOT](#)

Fiche réalisée dans le cadre du Réseau Rural Régional BFC



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales